

Édito

Parmi les ouvrages qu'elle exploite, EDSB compte un grand barrage, celui de Pont Baldy. En 2022, comme cela a déjà été réalisé en 2011, l'aménagement sera totalement vidangé afin que divers contrôles réglementaires soient effectués. Vous trouverez ici les détails de cette opération.

De tels ouvrages participent à la production d'une énergie propre et au respect des objectifs environnementaux fixés nationalement. Mais pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 dans ce domaine, de nouvelles installations sont nécessaires et font l'objet de projets portés par de petits producteurs, hélas trop souvent contestés. Le développement de la petite hydroélectricité demeure un élément essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Concernant les autres activités, cœur de métier, des « brèves » résument les travaux réalisés par le RTE sur la commune de Saint Martin de Queyrières et qui ont impacté notre réseau, ainsi que l'ouverture sur Gap d'une antenne de la filiale de commercialisation d'EDSB destinée en priorité aux professionnels, élargissant ainsi le territoire de proximité avec ses clients.

Enfin, l'entreprise, partenaire régulière d'actions culturelles, a souhaité orner les façades de l'un de ses postes de distribution dans la zone Sud de Briançon, grâce au talent d'un peintre grapheur. Cette zone verra naître bientôt une ombrière porteuse de panneaux photovoltaïques abritant des bornes de recharge pour véhicules électriques et l'ensemble du site sera alors inauguré.

Marc Platon, directeur d'EDSB

VIDANGE DU BARRAGE DE PONT BALDY

Avec 55 m de hauteur hors fondations et 1 million de m³ d'eau, le barrage de Pont Baldy mis en eau le 20 décembre 1965, est classé parmi les plus grands de France.

En tant que concessionnaire, EDSB doit respecter la réglementation concernant les grands barrages et garantir la meilleure sécurité et le meilleur fonctionnement de l'aménagement.

Tous les ans, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), parfois accompagnée du BETCGB (Bureau d'Étude Technique et de Contrôle des Grands Barrages) réalise une inspection des zones hors d'eau de l'ouvrage, et contrôle la conformité par rapport à la réglementation de la surveillance, des travaux et de la maintenance réalisés par EDSB et ses prestataires. L'administration impose également sur ce type de barrage un examen complet des parties habituellement noyées, tous les dix ans.

Pour se conformer à cette obligation et réaliser des travaux d'entretiens, notamment sur les organes de sécurité, une vidange complète de la retenue est prévue en 2022.

Les équipes d'EDSB travaillent depuis deux ans à la préparation des opérations de vidange avec les services de l'État (DDT05, OFB et DREAL).

De nombreuses études sur la Cerveyrette, dont une étude d'incidence environnementale ont été menées. Cette dernière permet à l'exploitant de bien connaître les enjeux environnementaux, en particulier l'état écologique de la Cerveyrette en aval du barrage. Les résultats démontrent que l'état écologique est bon, voire très bon. Parmi les critères, on pourra citer que le tronçon court-circuité situé entre le barrage et la centrale de production abrite un peuplement d'espèces invertébrées de qualité avec une note IBGN de 14/20 (Indice Biologique Global Normalisé), une excellente qualité de l'eau, et une population de truite Fario notable avec une densité de 1800 individus par ha.

Ceci prouve scientifiquement que les dispositions prises aujourd'hui pour la gestion courante de l'ouvrage, en premier lieu le débit réservé délivré à l'aval du barrage dans le tronçon court-circuité, permettent de maintenir un bon état écologique.



Les modalités pour la vidange doivent garantir la sécurité des biens et des personnes se trouvant à l'aval, respecter les contraintes d'accès pour les travaux et les inspections techniques de l'ouvrage et avoir l'impact le plus réduit possible sur le milieu naturel.

La prise en compte de l'hydrologie de la Cerveyrette et de la Durance, en évitant la période de reproduction de la truite, est primordiale dans le choix de la période et des modalités des opérations de vidange.

À titre d'exemple, le temps de vidange, depuis celles de 2001 et 2011, a plus que doublé afin d'apporter plus de progressivité à l'opération et de libérer le minimum de matières en suspension. Des mesures complémentaires – comme la réalisation d'une pêche de sauvegarde sur la Cerveyrette, la surveillance de la qualité de l'eau pendant toute l'opération, la prévention contre les pollutions accidentelles pendant les travaux, et la réalisation d'un suivi du milieu naturel post-vidange – ont été ajoutées ou améliorées depuis la dernière vidange décennale.

Les éléments à retenir sont :

- La vidange complète du barrage de Pont Baldy entre avril et mai 2022,
- 8 jours pour vider la retenue,
- 5 semaines de travaux et d'inspections,
- 4 jours de remplissage, durée variable sujette aux apports naturels,
- Une surveillance 24h/24 du barrage et de la Cerveyrette par les équipes d'EDSB durant l'opération,
- La réalisation de mesures de suivi environnementales dont des pêches de sauvegarde,
- Un budget global compris entre 700 000 € et 1 000 000 € à la charge d'EDSB.

en bref...

RTE dépose la ligne HTB 150 kv entre L'Argentière et Puy Saint André

Dans le cadre de la restructuration du réseau HTB Haute Durance, RTE a déposé la ligne HTB entre L'Argentière et Puy Saint André. Cette ligne croise la ligne HTA 20 kV de EDSB qui monte à Bouchier vers le hameau de Villard Meyer sur la commune de Saint Martin de Queyrières.

Pour réaliser cette dépose en sécurité, les équipes de EDSB ont dû mettre hors tension et déposer provisoirement la ligne HTA.



EDSB l'agence s'implante à Gap

La filiale de commercialisation d'Énergie Développement Services du Briançonnais occupe de nouveaux bureaux à Gap, sur le Boulevard Pompidou, depuis le 1^{er} septembre. Pour l'instant cette antenne commerciale réservera un accueil physique aux clients professionnels uniquement sur rendez-vous.

STREET ART DANS LA ZONE SUD DE BRIANÇON

Origine(s) du Projet

La construction maçonnée juste en face de « Vianor » abrite un transformateur, classiquement dédié à l'alimentation électrique des clients voisins mais aussi un raccordement « secours » au réseau d'Enedis 20 kV. EDSB projetait de construire sur le territoire de la commune de Briançon, sur cette parcelle très proche de la route nationale et à fort passage, la première IRVE (Installation de Recharge des Véhicules Électriques) totalement publique, facilement visible et accessible 24h/24. L'IRVE est constituée de deux bornes de recharge de forte capacité, avec une monétique simple adaptée à la clientèle de passage.

EDSB a profité de ce projet pour rénover totalement les abords de cette parcelle : déplacement du totem jouté en accord avec son propriétaire, dépose de l'ancienne clôture et de l'ancien portail, réfection des goudrons...

Le projet technique global finalisé sera couvert avec une centrale photovoltaïque à cheval entre le toit et une partie de la parcelle grâce à une ombrière spécifique. L'ancienne peinture de cette maçonnerie



était dégradée, et nécessitait d'être rénovée. D'où l'idée d'agrémenter le projet technique d'une fresque artistique, afin de mettre en valeur l'utilisation finale du lieu, dans une histoire fantastique à ciel ouvert, meilleur mélange de Jules Verne et de Tim Burton. À l'heure où vous lisez ces lignes, l'artiste « Rom-G » a achevé son œuvre, qui restera sous bâche jusqu'à l'inauguration prévue dans les mois à venir.

Retrouvez l'article dans son intégralité sur notre site internet www.edsb.fr.

POURQUOI DE L'HYDROÉLECTRICITÉ ?

Du petit torrent aux grands fleuves, on trouve des centrales hydroélectriques dans un grand nombre de territoires de montagne et sous de multiples formes.

La petite hydroélectricité est discrètement et harmonieusement intégrée aux territoires. Elle produit de l'électricité renouvelable sans consommer d'eau (100% de l'eau prélevée est restituée au milieu naturel) ou de combustible fossile, sans émettre de CO₂ ou produire de déchet.

Les petits ouvrages hydroélectriques fournissent une énergie en continu. Petite et grande hydroélectricité représentent conjointement la première énergie renouvelable électrique en France et dans le monde.

Le développement de la petite hydroélectricité est un des leviers permettant d'atteindre les objectifs nationaux et territoriaux en matière d'énergies renouvelables dont la part dans le mix énergétique français à l'horizon 2030 est fixée à 32%.

De la phase chantier à la production, pour chaque nouveau projet hydroélectrique, ce sont des emplois locaux créés ou maintenus, des investissements permettant de faire travailler des entreprises locales, des opportunités en matière touristique ou

sportive qui contribuent au développement et à la création de richesse dans les territoires concernés.

Elle génère enfin des ressources financières supplémentaires pour les collectivités à travers des taxes et redevances locales et associe les citoyens qui le souhaitent en les invitant à participer au financement.

Chaque nouveau projet, neuf ou rénové, marie optimisation énergétique du site et enjeux environnementaux, en concertation avec les autorités compétentes, les élus, les riverains, les usagers de l'eau et les associations.

Mais ces objectifs vertueux se heurtent aujourd'hui à une écologie dogmatique, plus agressive, selon laquelle l'homme serait l'ennemi de la nature. Un amalgame entre science et croyance avec une multiplication de contre-vérités partisanes qui sont présentées comme des résultats scientifiques. C'est ainsi que l'on assiste à une systématisation des recours de la part de certaines associations, induisant des retards dans la réalisation de ces projets pourtant destinés à garantir un monde meilleur pour les générations futures.